

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0047988

### Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1224 Société : R. A. M 153802

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HDOLUCHE AHMED

Date de naissance : 27.6.48

Adresse : 60 - RUE IBNOU HALAQAH RES. KENZA  
BOURGOGNE CASABLANCA

Tél. : 06 66 80 12 25 Total des frais engagés : 391,90 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Ahmed MOUADDIB**  
Spécialiste en Hématologie Clinique  
Greffé de Moelle  
165, Bd Abdellmomèn 2<sup>e</sup> Etage  
Appart N°1 - Casablanca

Date de consultation : 14.03.2023

Nom et prénom du malade : HDOLUCHE AHMED Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Waldenstrom

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : MUPRAS

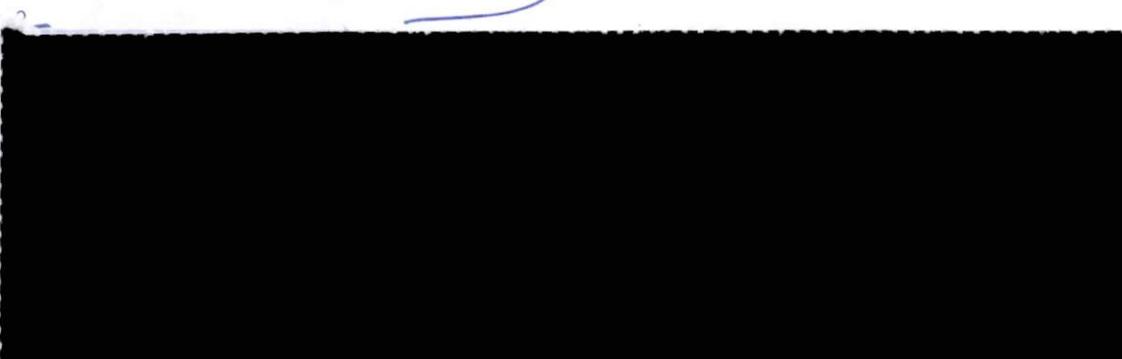
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : M 20 MAR. 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la Protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 20 MAR. 2023

Signature de l'adhérent(e) : HDOLUCHE AHMED



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Remboursement des Actes
14/03/23	u		300,00	Dr. Ahmed N. YAHIA Spécialiste en Hépatologie et Médecine de la Moelle 165, Bd Abdellah Ben Youssef Casablanca Appart N°1 - Casablanca INPE 091113746

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. BOUJEDDAD - Bourguiba 14, Rue Ibn Khaldoun - Casablanca tel: 0522 20 90 44	14/03/23	31.950

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

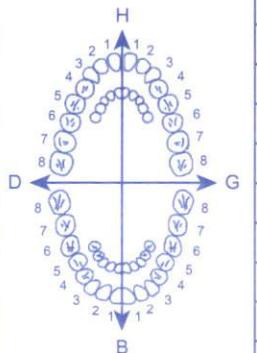
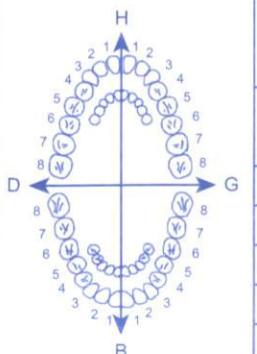
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		
	D 00000000	B 35533411 11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ahmed MOUADDIB

Spécialiste en Hématologie Clinique  
Maladies du Sang, des ganglions et de la rate  
Greffé de moelle osseuse

Ex- responsable du service d'hématologie (Marrakech)  
Ex- Directeur - Adjoint du Centre de Transfusion (Casablanca)  
Ex- Médecin Attaché au service d'hématologie (CHU Casablanca)

الدكتور أحمد مؤدب

الخصائص في الأمراض الدموية  
أمراض الدم والثقل الطحال  
ندع النخاع العصبي

رئيس قسم الأمراض الدموية سابقًا بمراكش  
نائب مدير سابق بالمركز الجيوي لتحليل الدم بالدار البيضاء  
طبيب ملحق سابق بقسم الأمراض الدموية بالدار البيضاء

INPE  
091113746

Casablanca, Le

14/03/2023

الدار البيضاء في

01 HDAOUH Ahmed

48,70

11 Solupred 20  
300 mg x 6

20  
x 6

43,20

43,20

22 Zytaric 300

300 mg

91,90

PHARMACIE DES ENFANTS  
Dr. BOUJED Nadi  
34, Rue Ibnou Jahlil Bourgogne  
Tél: 0522 20 90 44 - Casablanca

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebâ Casablanca  
Solupred 20 mg 20 cp  
P.P.V : 48,70

Barcode: 6 118000 060536

Dr. Ahmed MOUADDIB  
Spécialiste en Hématologie Clinique  
Greffé de Moelle  
165, Bd Abdelmoumen 2ème Etage  
Appt N°1 - Casablanca

165، شارع عبد المؤمن صنارة «A» الطابق الثاني رقم 1 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 27 18 62 - اللكس : 31 32 -  
165, Bd Abdelmoumen Résidence les champs Center Imm. «A» 2ème étage N°1 - Casablanca  
Tél.: 05 22 27 18 62 - . Mail : cabinetmouaddib.hemato@gmail.com